



VACANCE DE POSTE

La Ville de Remich se propose d'engager pour les besoins de la piscine municipale à Remich:

<p>1 caissier (m/f) 30 hrs/semaine 1 caissier (m/f) 30 hrs/semaine 1 caissier (m/f) 30 hrs/semaine</p>
--

Les caissiers (m/f) seront engagés sous le statut du salarié et à durée déterminée pour la période **du 19 mai au 2 septembre 2018**.

La plage de travail journalière des caissiers (m/f) est fixée de 09.45 à 19.45 heures, ceci 7 jours sur 7.

Votre profil :

- Vous avez le sens des responsabilités et de la communication
- Vous êtes flexible et apte à travailler en équipe
- Vous maîtrisez en langue parlée le luxembourgeois, l'allemand et le français

Les dossiers de candidature comprennent une notice biographique avec photo récente.

Les candidats sont invités à adresser leurs demandes au Collège des Bourgmestres et Echevins de la Ville de Remich, B.P. 9 à L-5501 Remich **pour le 16 avril 2018 au plus tard**.

Remich, le 6 avril 2018
Le collège des bourgmestres et échevins
Jacques Sitz, bourgmestre
Mike Greiveldinger, échevin
Pierre Singer, échevin